



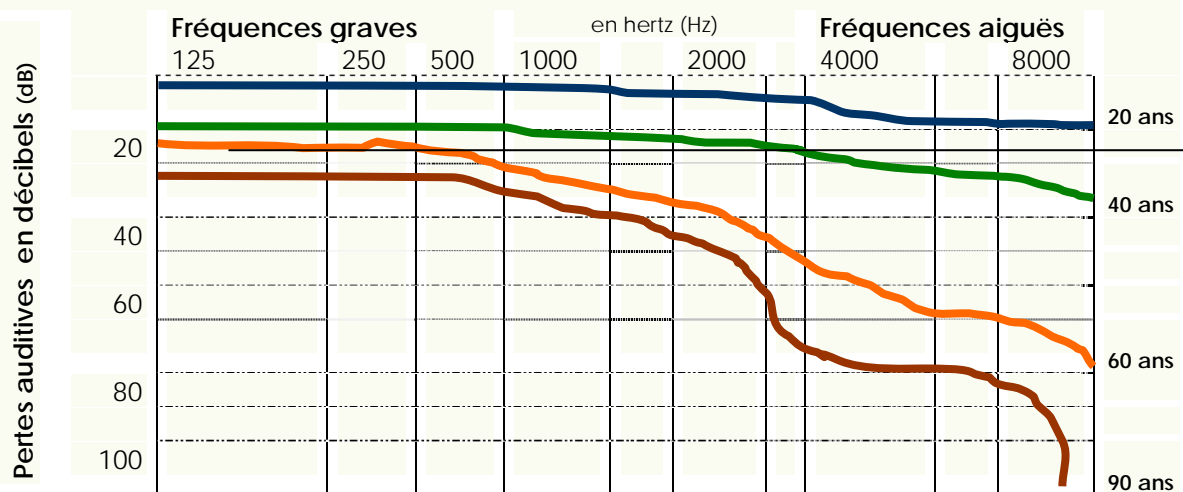
PRESBYACOUSIE

Qu'est-ce que c'est ?

La presbyacousie est une baisse des facultés auditives liée à l'âge. Elle survient aux alentours de 50 ans. Aussi fréquente que la presbytie, la presbyacousie apparaît d'ailleurs une dizaine d'années après que la baisse de vue ait été détectée. Son évolution est progressive et atteint d'abord les fréquences aiguës (les voix féminines, celles des jeunes). La gêne

ressentie est mineure, excepté chez les musiciens dont l'oreille est particulièrement exercée et qui perçoivent rapidement cette altération.

Si un dépistage n'est pas effectué à ce stade précoce, la presbyacousie évolue lentement vers de plus grandes difficultés de compréhension en milieu bruyant.



Dans l'évolution naturelle de l'audition, les fréquences aiguës sont moins bien perçues à mesure que l'on avance en âge.

La gêne auditive importante survient aux alentours de 60 ans pour évoluer, si elle n'est pas traitée, vers un véritable handicap.

Deux personnes sur trois entendent mal

En France comme dans la plupart des pays industrialisés, deux adultes sur trois de plus de 50 ans estiment ne pas entendre correctement. Cette pathologie semble largement contribuer au vieillissement général de l'individu. Le milieu médical s'interroge même sur la part de ces difficultés auditives dans la dépression de la personne âgée.

Quand la presbyacousie s'aggrave, la personne atteinte commence à éviter les

situations de communication difficiles, réunions, repas en groupe, sorties, etc., avec le risque d'isolement et de repli sur soi que ce comportement provoque.

Par ailleurs, l'altération auditive est à l'origine de nombreux accidents : ne pas entendre, ne pas localiser la source d'un bruit peut s'avérer dangereux, que l'on soit en voiture ou piéton, dans les situations professionnelles ou de loisirs les plus diverses.



Prévention

La presbycousie est pourtant un phénomène naturel, auquel on remédie facilement par un dépistage précoce. Le diagnostic est établi après un examen audiométrique qui teste le niveau de compréhension et de perception des sons. A l'issue de l'audiogramme, le professionnel de l'audition recommande, dans la plupart des cas, un appareillage prothétique (aucun médicament n'est à ce jour en mesure de ralentir un déficit fonctionnel auditif). On estime que 40 % seulement des presbycousiques sont appareillés. Manque d'information ? réticences psychologiques ? mauvaise image de l'appareil auditif ? Le cornet du Professeur Tournesol est pourtant rangé au musée depuis belle lurette. Aujourd'hui, les appareillages sont multiples, adaptés au

mode de vie de chacun, discrets et performants.

Avec l'arrivée des appareils numériques, le traitement du signal acoustique, la restitution des sons, la tolérance de l'oreille ont considérablement progressé.

La prescription de l'aide auditive doit cependant être effectuée le plus tôt possible, dès l'apparition d'une gêne, même légère, pour communiquer en groupe. La personne appareillée éprouvera peut-être des difficultés au début, car le son sera différent de la réalité, mais l'audioprothésiste saura toujours adapter, de manière progressive, l'aide auditive aux situations de vie de son patient.